

Réunion du mercredi 25 mai

Suite à l'étude concernant les acteurs culturels en Champagne Ardenne se reconnaissant dans les mouvements d'éducation populaire, Anaëlle Farge pour Tinta'mars a invité l'ensemble des salariés du champ culturel en Pays de Langres ainsi que la FRMJC Champagne Ardenne qui a coordonné cette étude-action, pour échanger autour du sujet de la coopération territoriale.

Présents :

Charlotte Belarabi - FRMJC Champagne Ardenne ; Alexandra Cariello - Les Hallebardiers / Thearto ; Fidéline Claude - Ligue de l'Enseignement 52 ; Sylvain Chiarelli- Cie Préface ; Maxime Collier - technicien du spectacle ; Clara Cornil – Cie Les Décisifs ; Anaëlle Farge - Tinta'mars ; Philippe Garnier - service spectacles de la Ville de Langres ; Jean Philippe Lecoq – Chien à Plumes ; Ermeline Le Mezo - Autour de la Terre ; Louis Létoré - Maison de Courcelles ; Nelly Lopez - consultante pour la FRMJC Champagne Ardenne ; Emmanuelle Millière- FDFR 52 ; Brigitte Mongin – Arts Vivants 52 ; Laure Parmentier - PETR Pays de Langres ; Benjamin Venck – Chien à plumes.

Excusés :

Philippe Chanclu, Mélanges Improbables

Ordre du jour :

Accueil par Anaëlle Farge

Présentation échangée par un tirage au sort des Prénom-Nom des participants

Présentation de l'étude-action par Charlotte

Présentation du groupe d'appui et de la proposition d'expérimentation par Anaëlle

Débat animé par Nelly

Conclusion : vote de principe pour la mise en œuvre d'une expérimentation

Dans un premier temps,

Présentation par Charlotte B. et Nelly L. de l'étude-action qui s'est conclue le 24 mars dernier.

Lien vers l'étude : <https://drive.google.com/open?id=0B9kJhY8qkdfRt3ISV0pXUy1pb2M>

Synthèse de l'étude-action en pièce jointe au compte-rendu.

L'étude-action a été distribuée à chacun.

Suite à cette étude, l'envie de poursuivre le travail a été exprimée. De nouveaux groupes de travail se sont reformés autour de ces thématiques :

- La mobilité
- La formation
- Transmission et recherche
- Evaluation
- Ressources numériques
- Coopération territoriale

Pour chacune de ces thématiques des groupes de travail se sont constitués. Ils sont ouverts pour une durée de 3 ans et rassemblent des acteurs de l'éducation populaire et de la culture du Grand-Est aux

statuts et compétences variés (élu(e)s, bénévoles et professionnel(le)s des associations, institutions, services de l'État, élu(e)s et professionnel(le)s des collectivités locales, artistes, enseignants-chercheurs...)

Le groupe « coopération territoriale » en particulier, a pour objet de travailler sur :

- 2 expérimentations territoriales de 3 ans pour renforcer des coopérations existantes et en déclencher de nouvelles dans le cadre de projets territoriaux dans les champs artistique et culturel avec les acteurs de l'Éducation populaire
- L'organisation d'une nouvelle édition du Parlement éphémère « Éducation populaire et culture » à l'échelle du Grand-est en automne 2017.

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu cet échange et plus précisément dans la thématique de la coopération. La Monographie portant sur Tinta'mars a montré les capacités de chacune de nos structures à être reliées entre elles sur des actions ayant lieu sur le territoire du Pays de Langres

Voici donc la question qui nous réunit :

Et si les acteurs du Pays de Langres participaient à une expérimentation ?

« On est tous des couteaux suisses dans nos structures », capable d'échanger avec des associations de villages aux institutions, de créer des dossiers de subvention, d'animer des actions culturelles, de participer à la vie associative de nos structures ...

Chacun d'entre nous a en plus des compétences particulières gestion de site internet, photographie, montage vidéo, animation des réseaux sociaux, mise en réseau des acteurs, actions particulières ...

L'idée lors de cette expérimentation serait de mettre en commun un certain nombre d'heures et de compétences au profit des autres structures.

Exemple : Structure A a besoin de la compétence C, Structure C a besoin de la compétence de B et la structure B a besoin de la compétence de A.

Avantages pour chacun : faire rentrer de nouvelles compétences nécessaires au développement du projet dans la structure. Gagner du temps sur certaines tâches que l'on maîtrise moins ...

Fluidifier les échanges entre les structures, participer activement au projet de chacun et donc faire bénéficier le territoire de ces avancées.

Ce projet de coopération pourrait se construire sur 3 ans : 2016 (temps de la construction : comment fait-on concrètement ?) 2017-2018 : expérimentation du projet.

L'idée d'être accompagné par le groupe d'appui « coopération territoriale » nous permettrait de partager nos questions avec un comité de suivi, des personnes aux sensibilités différentes, ayant des expériences enrichissantes et au besoin des aides scientifiques ponctuelles pour la mise en place de ce projet.

Lors de cette réunion il a été rappelé les tentatives infructueuses sur le territoire : création d'un parc matériel, labo du changement, site web culture 5.2.

Et de nouveaux outils de travail ont été abordés : transfert de savoir-faire par AVISE, <http://www.avise.org/> (Avisé finance une association qui a des compétences pour qu'elle les mette à disposition d'autres associations mais principalement des compétences de gestion), les outils de partage numériques comme WIMI (en test pour les groupes du plan d'action).

Lors des échanges autour du projet ont été revendiqués :

- L'envie de se réunir régulièrement pour échanger sur les projets de chacun,
- D'échanger sur les difficultés rencontrées,
- De participer collectivement à des études communes...
- Besoin de faire un bilan de compétence de chacun (possibilité de le faire via un DLA, peut-être un DLA collectif?)
- Besoin de réinventer la démocratie. Cela peut se faire en amenant des outils et une éducation aux élu(e)s afin de les rendre « agissants »
- Nous devrions calculer notre force agissante : rapport entre le public touché et la superficie territoriale
- Trouver une manière nouvelle de communiquer avec les élu(e)s
- Mettre en partage du matériel, cela soulève des questions économiques
- Montrer aux élus que les associations ramènent de l'argent de l'État sur le territoire

L'expérimentation doit intégrer ces aspects.

Plusieurs craintes ont été exprimées et partagées :

- Le projet ne doit pas devenir une « usine à gaz »
- On ne doit pas ajouter des outils à ce que l'on fait déjà, ou réinventer des choses que l'on fait déjà
- Travail supplémentaire
- Financement de l'expérimentation

Autre point : l'expérimentation peut-être le lieu où les nouveaux salarié(e)s, nouveaux élu(e)s arrivant en activités trouvent des contacts, prennent connaissance de l'histoire individuelle, collective. Pour cela, il faut rester ouvert et ne pas en faire un cercle fermé.

L'originalité du projet est d'être réalisé selon le territoire et non pas en suivant une organisation sectorielle. Sur ce point est noté la capacité des réseaux organisés au niveau national de façon sectorielle (ex : Les musiques actuelles) pour inverser les rapports de force avec l'État. Être en collectif territoriale permet d'être force de proposition et à l'avant-garde.

Nous avons conclu la réunion par un vote de principe pour marquer l'intérêt de chaque participant à ce projet : c'est un vote à l'unanimité pour la mise en place de ce projet.

Une réunion est prévue le 14 septembre 2016 pour avancer sur le projet et laissé le temps à chaque salarié(e) d'informer sa structure d'attache. Lieux proposés : Langres Asso Tinta'mars ou Maison de Courcelles à Courcelles sur Aujon

Pour cette prochaine réunion le groupe souhaite s'ouvrir plus largement avec d'autres acteurs, des élu(e)s, des bénévoles ... (quand et comment le faire ?)

Nous devons travailler sur l'adhésion des collectivités au projet d'expérimentation.

Réunion 2 Coopération territoriale

-- Pays de Langres--

Mercredi 14 septembre 2016 - 10h 14h - Maison de Courcelles, Courcelles s/ Aujon
En extérieur ! Et sous le soleil !

Présents

Charlotte Belarabi - FRMJC Champagne-Ardenne ; Sylvain Chiarelli- Cie Préface ; Maxime Collier - technicien du spectacle ; Anaëlle Farge - Tinta'mars ; Philippe Garnier - service spectacles de la Ville de Langres ; Louis Létoré - Maison de Courcelles ; Nelly Lopez - consultante pour la FRMJC Champagne Ardenne ; Emmanuelle Millière- FDFR 52 ; Brigitte Mongin – Arts Vivants 52 ; Benjamin Venck – Chien à plumes.

Excusés :

Clara Cornil – Cie Les Décisifs ; Laure Parmentier - PETR Pays de Langres ; Sigrid Mettetal –Cie Str[u]del

Ordre du jour :

Quels sont les axes de coopération qui pourraient être fédérateurs ?

Méthode :

- *Réfléchir en binôme sur les enjeux de développement artistiques et culturels du territoire pouvant générer des contenus de coopération intéressant pour votre propre structure et l'ensemble des structures. (3/4 d'heure)*
- Mise en commun des propositions et échanges (restitution 3 min)
- Objectif et modalité de l'expérimentation à Langres dans un cadre régional (écrit, modalités, engagements...)

2017-2018 pour réaliser l'expérimentation : définir les axes avant décembre 2016

Document transmis : actualités – éducation populaire et culture en région (pièce jointe)

Point Organisation

Le comité acte le partage de la coordination du groupe d'expérimentation : l'hôte se charge du compte-rendu et d'organiser la rencontre avec le prochain accueillant.

Propositions des binômes

Maxime et Brigitte :

Travaillent souvent ensemble pas seulement sur Langres mais sur tout le département.

Pistes :

Atout : Esprit de collectif.

Notre territoire rural, nous oblige à nous regrouper pour avoir plus de poids et d'entraides entre structure.

Mise à dispo des parcs de matériels réciproques. Et des disponibilités.

Outils pour mieux connaître les structures, les fonctionnements internes. (Par activité, par statut)

Cibler les territoires délaissés pour mettre en place des nouvelles coopérations.

Élargir ses compétences artistiques et culturelles. S'ouvrir à d'autres disciplines.

- Identifier les structures ressources du territoire à partir de l'ancienneté

L'ancienneté sur nos postes de travail permet de connaître les ressources potentielles de chaque structure

L'ancienneté de beaucoup de structure permet de se rapprocher, de gagner du temps.

L'ancienneté c'est aussi avoir un savoir-faire sur le territoire, être un point ressource. La ressource peut aussi être à l'échelon régional.

Ex : arts vivants 52 intègre un réseau d'administrateurs au niveau régional avec échange de savoir.

- Outils pour mieux connaître les structures du territoire

Agenda : Volonté de créer un agenda des événements avec base de données et échange de listing (ancien projet culture 5.2 agenda internet projet à moitié avorté)

Il existe plusieurs agendas des manifestations. Si un agenda était diffusé à tous, il permettrait d'éviter de re-remplir souvent des cases.

Distribution de fly sur un réseau proche.

- État des lieux permanent des ressources pro sur un territoire pour élargir ses compétences artistiques et culturelles

Car parfois on va chercher des ressources loin alors qu'elles existent sur le territoire.

- Parc matériel : Connaître la disponibilité du matériel

Freins : méconnaissance des politiques culturelles au niveau d'un territoire. Sont-elles existantes ?

Proposition qu'une personne ressources au niveau intercommunal et PETR soit identifiée pour que l'info soit descendante et montante, hors élu.

Cette personne pourrait être l'interface pour connaître les attentes des pouvoirs publics. Une personne qui se positionnerait entre élu et société civile

Emmanuelle et Philippe :

Ressentent que les acteurs culturels artistiques se connaissent et travaillent ensemble. Alors que ce n'est pas le cas en milieu urbain. Manque de temps et de moyens pour la réflexion. Nous sommes très vite dans l'action sans prendre le temps de se questionner sur comment on travaille ; Et comment on le fait. La taille du territoire laisse penser que l'on se connaît. Est-ce la réalité ? On a le ressenti que l'on connaît les ressources sur notre territoire

Pistes :

Travailler sur [une charte qui cadrerait les objectifs de coopération collective](#)

Penser [un centre de ressources](#) :

- Avoir un outil qui serait en mesure de **répertorier les actions passées présentes et futures**. Quel projet a été mené et comment ?
- **Mutualisation de moyens** : quoi et comment ? Beaucoup de choses se font indirectement. **Les formaliser et les communiquer**. (Ex : comité des fêtes qui connaît pas ce qui existe autour). Les illusions de ce réseau : que tout fonctionne très bien, alors que vu que peu de choses sont formalisées, écrites. (Centre de ressources de la culture (CRDLA) a créé des fiches types de coopération)
On a peu de recul sur les actions, les relations, les coopérations.
Mutualisation d'un poste entre tinta mars et cie préface. Voir comment ça va évoluer.
- **FAVA : fond de formation de la vie associative**. Origine DDCSPP. Maintenant délégué à la Ligue 52 et à la FDFR 52. Et formation à la demande ; à destination des bénévoles. Pro sont les bienvenus.
- **Agenda : Équilibre et cohérence de la programmation sur le territoire**, et ateliers, formations. Éviter les programmes en concurrence. Sur le territoire du pays de Langres. **Création d'un agenda commun** regroupé sur l'office de tourisme de Langres. Les com2com commencent à s'y rattacher. 3 structures peuvent valider les manifestations rentrées. Ville de Langres, pays de Langres, com2com. **Site du polca** sur les musiques actuelles au niveau régional.

Freins : dimension des équipes et le temps

- la dimension des structures avec peu de salariés qui sont déjà en surcharge de travail
- le temps du processus de décisions des élus
- échéances, programmations et calendriers des structures différents

Point central : Trouver **un gros projet commun** et régulier qui se monte en collaboration avec une thématique et un porteur tournant.

Ex : événement expo science Ville de Langres.

Solidarité naîtra en travaillant sur un événement ensemble.

Sylvain et Benjamin

Mêmes atouts et faiblesses cités. On se connaît tous mais pas la face cachée. Isolement des structures sur le travail quotidien

Créer des outils contre cet isolement

Un lieu ressource ouvert et incitateur pour les coopérations et une politique culturelle co-élaborée avec les acteurs locaux.

Maison des associations ou lieu similaire qui centraliserait, avec une personne ressource extérieure au politique. Avoir un endroit ressource où on pourrait discuter.

Toutes les structures pourraient :

- Se rapprocher sur un projet
- Avoir un développement politique.
- Recréer du lien par un lieu.

Exemple : Construction des PAG à plusieurs.

Anaëlle et Louis

Définissent le territoire comme étant loin de tout. Il faut bouger physiquement pour aller sur le territoire. On rencontre une personne d'une structure mais pas une équipe.

Associer réflexions et actions pour vivre le collectif

Besoins de rencontres et de communications informelles

- **Pour présenter nos projets.**
- Avoir et vivre des temps d'échanges **pour rencontrer équipes, bénévoles, élus** de nos associations
 - o Inviter les autres asso lors des bureaux et/ou assemblées générales
 - o Créé des temps pour que les élus assos prennent de la place dans les projets qu'on peut créer. Théoriquement c'est eux qui doivent faire le lien avec les élus politiques. Élus fédérés par le côté ludique.
- **Besoin d'espace sans jugement**, pour dire quand on est en difficulté. Nous rencontrons des difficultés d'ordres différents. Sur ces moments informels **trouver des solutions collectives**. Ingénierie collective informelle pour résoudre des problèmes de structure. Les Mouvements politiques des institutions publiques, par exemple lors des élections ou des réformes territoriales, apportent du mouvement et de l'instabilité.
- **Laisser de la place aux l'opportunités** et à des choses qui peuvent nous échapper
- **Redonner une valeur au temps passé** (ex : aide pour faire dossier d'une artiste)

- **Capitaliser et élargir les connaissances** : ce n'est pas seulement à l'école que l'on apprend, on apprend aussi en étant impliqué sur son territoire. Ce qu'on apprend à l'école n'est pas suffisant pour former les individus, pour connaître son environnement de vie, la vie en société...
- **Respecter l'identité de chacun et de chaque structure.**

Échange d'infos

Création du forum culturel en pays de Chaumont initié par le pays de Chaumont au Conseil Départemental. Construit pour que les élus soient là. Un stand par association inscrite. Il y avait une centaine de personnes au début avec le Président du Conseil Départemental Mr Sido, la 4^{ème} commission culture au C.Départemental et une trentaine d'élus dans la salle du pays de Chaumont.

Regret : Le déroulé de la journée prévue par les organisateurs n'a pas permis aux acteurs associatifs d'avoir une écoute de la part des élus présents et peu d'associatifs (ou seulement une ou deux) du pays de Langres étaient présents.

Proposition : Il serait important faire circuler les informations sur ce type d'évènement avec les acteurs culturels du pays de Langres et de réflexion à une organisation plus propice aux échanges entre associatifs et élus territoriaux.

Commentaire général

Maison des associations : attention à la sémantique avec les élus pour ne pas seulement penser un lieu avec des bureaux. Importance de penser un projet commun.

La Maison des asso était un projet pendant les élections municipales au niveau de la ville de Langres mais pas des autres communes.

Volet culturel, vie asso complètement dépendant des salarié(e)s et pas de volonté politique

Parler plutôt de **pole ressources, pépinière et laboratoires**

- Espace partagé entre plusieurs
- Espace à concrétisation de projet, espace à penser
- Espace de co working // site coopératif

Manifestation dans le réel / Temps informels

Créer un événement qui met en relation les ressources artistiques et associatives du territoire

- **La fête du slip et des arts pas morts** : journée au profit de culture du cœur, Baumont. Très ouvert, pluridisciplinaire. Plein d'artistes réunis pour faire des choses ensemble. Plus de 500 personnes venues. Excédant buvette.
- **Fête des asso**. Entre asso et public. Pays de langres. C'est un forum. Il n'y a plus de réunion inter-asso au niveau du territoire. Le PETR ne sait pas répondre à nos besoins.
- Il existe beaucoup de peintres sur le territoire qu'on ne connaît pas

Par quoi on commence ?

- Recherche de financements : Fond européen sur la coopération // RDV fin octobre d'Anaëlle avec élise du PETR
- Idée d'actions en lien avec forum des asso
- Événement culturel et artistique partagé qui pourrait être organisé chaque année dans une commune différente

Prochaine date

Vendredi 14 octobre – Dommarien, écluse numéro 13. Chien à plumes. 9h30-13h

Jedi 1^{er} décembre – arts vivants à Chaumont, rue du 14 juillet 9h30 – 13h

Réunion coopération Inter-Asso du Pays de Langres Dommarien le 14/10/16

Présents : Sigrid, Anaëlle, Louis, Ermeline, Philippe, Brigitte, Emmanuelle, Maxime, Benjamin et Charlotte
Excusés : Sylvain, Nelly et Clara

Rappel de l'ordre du jour :

- Synthèse des objectifs à partir des propositions faites par les binômes lors du dernier rendez-vous
- Articulation des actions sur 2017-2018 en cohérence avec les structures et leur environnement
- Détermination des modalités de l'expérimentation à Langres dans un cadre régional (écrit, modalités, engagements...)

ACTUALITÉ SUR LE FINANCEMENT DE LA DÉMARCHE

DRAC / Afin de financer la démarche que nous sommes en train de construire, il a été demandé par la FRMJC à Tinta'mars de faire une demande de subvention auprès de la DRAC. Une lettre d'intention a été envoyée avec une demande d'aide de 20 000€ pour 2017.

Europe / Anaëlle a rencontré Élise Bourgueil du PETR qui a exprimé un grand intérêt pour le projet et nous précise qu'il est possible d'obtenir du financement de la démarche de coopération sur les fonds européens ; et plus spécifiquement sur de l'accompagnement scientifique sur l'innovation. Ce qui l'intéresse notamment dans le projet c'est que l'on porte une pensée, une réflexion sur le territoire. Les modalités et l'accompagnement sont à préciser.

- Conditions : 20% de fonds propres / 80% de fonds européens.

Élise est disponible pour venir nous présenter le dispositif. Au groupe de définir quand cela sera opportun. Anaëlle évoque la possibilité de faire un pot commun pour constituer un fond propre à partir des moyens que peut mettre chacune des associations qui participent à la démarche.

CRESSCA / Nous avons tous reçu l'appel à projet de la CRESSCA¹ sur « *Culture et territoires, agissons pour des projets citoyens* » qui incite la rencontre entre des projets d'artistes et des territoires avec la possibilité de ne pas faire. Il serait bien que chaque structure faisant parti de notre groupe de coopération territoriale fasse une lettre d'intention.

Anaëlle propose par exemple de faire appel à un artiste pour construire une mémoire de l'action.

Tinta Mars et le Centre culturel des Tourelles font partie du comité de pilotage, ainsi que la FRMJC CA

Suite à ces présentations, le groupe s'est posé les questions suivantes :

- Quelle gestion administrative du projet ? Par qui ?
- De quels moyens avons-nous besoin ?
- A-t-on besoin de moyens financiers, de faire des demandes ?
- Des moyens pour faire quoi ? Que veut-on faire au sein de ce groupe de coopération ?

¹ Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en Champagne-Ardenne

L'OBJET DE L'EXPERIMENTATION

La synthèse des productions du groupe de la réunion précédente (14/09) et les objectifs qui s'y rapportent :

1. Volonté du groupe de donner naissance, à partir de la coopération entre les acteurs artistiques et culturelles du Pays de Langres à **un centre de ressources/pépinière/maison des asso/labo**
 - a. Pour lequel une charte est à construire. (Objets, destinataires, rôle...)
 - b. Qui centraliserait des informations et leur étude :
 - Identification des structures et leurs ressources (tout type)
 - Agenda des manifestation (refondation des agendas déjà existant pour qu'il y en est seul)
 - Carte disposition pour opération de fly (pourrait être imaginée en coopération avec commerçants entreprises du territoire à impliquer)
 - c. Qui disposerait de documents facilitant la coopération et l'administration de projets : convention de mutualisation, convention de partenariat... etc (quels seraient les documents utiles, qui facilitent la coopération et allègent les tâches administratives des structures ?) Expérience en cours : Tinta Mars et Préface sur mutualisation de poste
 - d. Qui donne l'espace et le temps, un espace à penser, permet la circulation des informations pour
 - co-construire des projets à plusieurs (ex : PAG)
 - avoir des échanges informels avec bénévoles, équipes, élus associatifs
 - créer des opportunités
 - e. Qui serait un espace qui promeut les formations bénévoles et pro (formation Ligue 52 et FDFR 52)

2. **Avoir un événement fédérateur et visible** sur 1 thématique avec un porteur à chaque nouvelle édition et qui investit une nouvelle commune à chaque nouvelle édition
 - S'appuyer sur un festival existant ?
 - Créer un nouvel événement ?
 - S'appuyer sur le forum des associations, y donner du sens et du contenu

Besoins complémentaires : connaître les politiques culturelles des territoires (avant tout local, mais aussi les autres échelons : régional, national, européen) ; créer des espace-temps pour libérer le pouvoir d'agir des acteurs

Synthèse des objectifs :

- Rapprocher les différents acteurs de l'art et de la culture d'un territoire par des pratiques mettant en relief leurs savoir-faire, leurs compétences, mais aussi les atouts et les contraintes de leurs cadres d'intervention respectifs.
- Mettre en œuvre des actions artistiques et culturelles révélant, valorisant et reliant les ressources culturelles de la population et des acteurs du territoire œuvrant dans différents secteurs (patrimoine, arts de la scène, tourisme, agriculture, développement économique, ...)
- Ouvrir des espaces inédits de mutualisation de moyens (salles, matériels, moyens humains, ...)
- Créer des opportunités de coopération des acteurs artistiques et culturels sur les contenus des projets eux-mêmes.

Charlotte rappelle que les actions ne sont pas des buts en soi, qu'elles ne marquent pas le début du projet. Elles en font partie. Le projet a commencé dès la première réunion. Les temps de réunion font partie intégrante du processus. L'objectif global de l'expérimentation n'a pas encore été défini.

Tous s'accordent à dire que l'originalité comparé aux expériences précédentes est que cette démarche part du terrain et ne dépend pas d'une injonction par une institution, ce qui le plus souvent met en échec le projet auquel il n'est pas donné de suites. Rappel du projet de Labo de la culture 2012-2013 initié par le Pays de Langres dont la visée était principalement économique, avec pour aboutissement un projet économique et rapide.

Pour avoir un état des lieux, il faudrait analyser les docs produits dans le cadre du Labo de la culture en 2012-2013... un gros travail a déjà été fait entre plusieurs acteurs du Pays de Langres.

- Ermeline met sur le WIMI les documents qui s'y rapportent et Anaëlle et Charlotte font une lecture sélective des éléments qui peuvent nous servir.
- Charlotte reprend les adresses mails des associations participantes à la démarche actuelle et crée un espace commun sur une plateforme WIMI avec des outils collaboratifs afin d'y partager les CR de réunions et tout document nécessaire à l'avancée du projet.

Affirmation qu'être toujours dans l'action fini par déconstruire ce que l'on veut faire, ce pour quoi on le fait initialement.

Tinta Mars et Le Chien à plumes coopèrent sur un projet artistique en appartements. Mise en commun à partir d'une étude réalisée par la FDFoyers Ruraux sur les adolescents (jeunesse/éducation populaire ?).

- Emmanuelle partage l'étude dans WIMI.

QUEL CADRE JURIDIQUE ET QUEL FONCTIONNEMENT POUR LE PROJET ?

Quelle existence du collectif s'il n'a pas de statut juridique ?

Créer une association ?

Le groupe a exprimé le besoin de se construire une identité commune, d'avoir une structure communautaire. La FD Foyers Ruraux a accompagné les membres du foyer rural de Dampierre pour transformer leur association en **association collégiale** (pas pyramidal !). Dans l'écriture des statuts, la loi 1901 n'impose pas plus que : 2 personnes. Dans l'association collégiale c'est 1 personne. Donc on peut prévoir un partage des responsabilités. Il y a un nom à écrire sur les documents à la préfecture pour la responsabilité juridique.

L'expérience a vraiment changé le fonctionnement du foyer rural : l'organisation n'est plus pyramidale et des groupes de travail sont nés (compta, convocations, groupes de travail, etc.). La personne responsable a été choisie de manière collégiale.

- Emmanuelle transmet les statuts types sur le WIMI (elle a accompagné cette expérience, donc elle peut être une ressource...).

Les choses auxquelles on tient :

- La collégialité
- Avoir des règles
- Avoir des statuts

Enjeu

L'un des enjeux actuels pour nos structures : changement de taille de la région... avec une direction à Strasbourg. Ce groupe peut-être un point d'appui afin de faire entendre notre voix et affirmer notre existence auprès de cette institution de laquelle nous sommes éloignés physiquement.

Impression générale que les pouvoirs publics envoient des personnes faire des audits, comme si rien n'existait déjà, comme s'il n'existait aucune compétence sur le territoire.

Affirmer et faire entendre qu'il y a des compétences sur le territoire, qu'il y a des événements, qu'il y a de l'innovation, de l'expérimentation.

Besoin de faire découvrir nos structures aux élu(e)s politiques pour qu'ils aient une meilleure connaissance de la Haute-Marne en général, pour qu'ils reconnaissent des qualités au territoire et à ses acteurs.

Des pistes possibles afin de remplir cet objectif :

- Réseau de partenaires sur le volet culture/territoire
- Outils d'échanges et de compétences
- Événement annuel ou biannuel ou trisannuel, qui fortifie le collectif

Pour garantir une indépendance du travail collectif : Ne pas mettre le PETR et les autres associations qui ne viennent pas et ne s'excusent pas en copie des compte-rendu. Le PETR sera un interlocuteur important le temps venu quand le projet sera avancé.

Il est décidé que pour la suite des travaux, les structures associatives culturelles impliquées sont les seuls destinataires des documents de travail.

Quels critères pour la participation à ce collectif ?

Anaëlle a commencé par inviter des structures sur le critère : création et diffusion, avec un membre salarié dans la structure qui pourra suivre le projet. Et par affinités, envies de travailler ensemble.

Quand les statuts auront été écrits, on pourra ouvrir à d'autres structures ou partenaires professionnels.

Le compte-rendu est rédigé par l'organisateur de la réunion avec possibilité de modifications par les participants sous une date limite.

- ➔ **Ce projet naît d'abord de l'envie de chacun des acteurs du territoire de faire collectif et non d'une commande d'une institution.**

Résumé des décisions prises lors de la séance :

- ➔ Besoin d'un espace de parole libre et d'avoir des échanges positifs, d'où la mise à l'écart des partenaires qui ne s'impliquent pas ou politisé (PETR)
- ➔ Définir les modalités de gouvernance -> travail collectif sur l'association Loi 1901 en collégiale
- ➔ Besoin de règles de fonctionnement pour garantir la participation de chacun -> Ordre du jour et compte-rendu en amont, création d'un espace de travail commun sur la plateforme WIMI
- ➔ Travailler avec des ateliers de partage d'idées pour accélérer la mise en commun et la démarche, ne pas rester dans la réflexion mais passer à des actes.

Des devoirs pour chacun pour la prochaine réunion du 1^{er} décembre. Faire des phrases qui commence par :

- J'attends de/du :
- J'ai envie de : (territoire/ Perso / Structure)
- Idée de projet(s) concret(s)...
- Je propose que le collectif porte :
- J'ai :
- Je sais faire :

Le compte-rendu est envoyé dans les 10 jours, avec amendement et lu par les participants avant de revenir à la réunion suivante.

Charlotte nous donne le nom de Laurence LEMOUZY de l'institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation dont les interventions sont éclairantes sur l'ensemble des réformes territoriales et leurs conséquences. Le groupe décidera de l'invité à un moment opportun de la construction du projet en tant que regard extérieur.

Pour le prochain RDV :

- Est-ce qu'on se structure en asso collégiale ? (Rappel : des statuts ça se revisite, ce n'est pas graver dans le marbres !)
- Passer à l'écriture concrète du projet par les membres, définir le réseau de partenaires
- Outils d'échanges effectifs, s'appuyer aussi sur des outils existants.
- Définir si les événements sont un but ou un moyen de connaissance entre pro
- Savoir quels types de RDV on se donne
- Se donner des règles

Rappel important : notre démarche part du terrain, elle naît par l'envie de faire ensemble et pas par obligation de produire, laisser de la place à l'imprévu. Le groupe affirme vouloir construire de la pensée et de la citoyenneté.

Prochains rendez-vous :

1er décembre à Chaumont dans les locaux d'Arts Vivants 52 à 9h30.

18 janvier à Tinta'mars dans les locaux de la Maison du Pays de Langres à 9h30.